

Formation au CODAP - Code français de construction des appareils à pression non soumis à l'action de la flamme

Ref. **ESP COD CODAP-2**
Durée : 2.0 jour(s) / 14.0 heures

Le CODAP est un code de construction français qui peut être utilisé pour la conception, la fabrication et les contrôles à réaliser sur les appareils à pression non soumis à l'action de la flamme ainsi que pour la préparation de leur dossier technique.

Il est l'expression des bonnes pratiques des entreprises françaises dans le domaine des Appareils à Pression et de l'état des techniques de construction.

Bien que ne bénéficiant pas de la présomption de conformité réservée aux normes harmonisées, son application permet de répondre aux exigences essentielles de sécurité identifiées dans la Directive DESP 2014/68/UE pour la mise sur le marché de l'Espace Economique Européen (EEE) d'équipements sous pression.

Pré-requis :

Maîtrise orale et écrite de la langue française.
Des connaissances techniques sur les matériaux métalliques et le soudage sont utiles pour bien appréhender les exigences du présent code.

Personnes concernées :

- Chef de projet ou chargé d'affaires
- Responsable et technicien de bureau d'études
- Responsable technique/qualité/contrôles
- Ingénieurs soudeur

Objectifs :

Se familiariser à l'application complète du CODAP pour la conception, la fabrication et le contrôle des équipements sous pression.

A la fin du stage, le stagiaire sera capable de :

- Connaître et savoir utiliser le CODAP
- D'identifier les points clefs d'une fabrication pour orienter sa conception
- D'identifier les chapitres nécessaires à la conception
- De déterminer les contrôles à réaliser
- D'identifier les qualifications et documents nécessaires
- De réaliser un dossier technique pour ESP.



Programme :

- Mon équipement est-il soumis ? Quelles règles dois-je appliquer ?
- Quels sont les risques autour d'un équipement ?
- Choix du matériau en fonction des conditions de service
- Quelles sollicitations dois-je prendre en compte / risques?
- Conception : Répondre aux sollicitations envisagées
- Le calcul non analytique - éléments finis / analyse des contraintes
- Quels contrôles sont à réaliser sur mon équipement?
- Fabrication - règles constructives
- Fabrication - qualifications
- Examen final, marquage et dossier



Démarche pédagogique :

Enseignement théorique avec exposés et illustrations par des photos et ou vidéos
Tables rondes et échanges sur la base de l'expérience des stagiaires
Etudes de cas
Quizz

La formation est animée par un formateur :

- disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas
- justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné



Evaluation et validation :

Cette formation n'est pas sanctionnée par une évaluation finale.

La progression des stagiaires sera évaluée au fur et à mesure de la formation, de manière qualitative par l'utilisation de quizz.
Une attestation individuelle de participation au stage sera fournie.



Le + :

Nos formateurs :

- sont des experts qualifiés,
- ont une connaissance pratique de la conception, de la fabrication et des contrôles des ESP,
- suivent les évolutions de la réglementation nationale.